

MUSKIL® PÂTE



APPÂT RODENTICIDE PRÊT À L'EMPLOI SOUS FORME DE PÂTE FRAICHE



Carton de 10 kg (2x5 kg)



Sear de 5 kg

POLYVALENT
RATS / SOURIS
MORTALITÉ ACCÉLÉRÉE
EXCELLENTE PALATABILITÉ
acceptation rapide de l'appât par les rongeurs

Nom du produit :	Muskil pâte
Type de produit :	TP 14-Rodenticide
Usages :	Lutte contre les rongeurs rats-souris
N°. A.M.M. :	FR-2013-0127
Détenteur de l'A.M.M. :	Zapi S.p.A. via Terza Strada 12 - 35026 Conselve (Pd) Italia
Composition :	Bromadiolone (CAS N° 28772-56-7) 0.0025% (= 0.025 g/kg) Difenacoum (CAS N° 56073-07-5) 0.0025% (= 0.025 g/kg)

1^{er} RODONTOCIDSE
BI-COMPOSANTS BREVETÉ
EN EUROPE



Sachet de 15 g

PROPRIÉTÉS

MUSKIL® PÂTE est un rodenticide bi-composant prêt à l'emploi, sous forme de pâte conditionné dans des sachets individuels de 15 g, qui combine (association brevetée*) deux matières actives anticoagulantes de deuxième génération (*Bromadiolone* et *Difenacoum*) qui confèrent au produit une action rapide et efficace contre les rats (*Rattus norvegicus* et *Rattus rattus*) et les souris domestiques (*Mus musculus*) après une seule ingestion, sans éveiller la méfiance des autres rongeurs. Le produit est utilisé sur les organismes cibles du stade juvénile au stade adulte. L'association brevetée de 2 matières actives (*Bromadiolone* et *Difenacoum*) rend le MUSKIL® PÂTE même efficace contre les rongeurs résistants aux anticoagulants de 1^{re} génération dits « multi-feeding ».

Formulé avec des ingrédients spécifiquement sélectionnés, MUSKIL® PÂTE est un appât très appétent pour tous les rongeurs. La présence dans sa formulation d'un agent d'amertume (*Benzoate de dénatonium*) limite le risque d'empoisonnement accidentel par l'homme et en particulier les enfants. Le produit MUSKIL® PÂTE est destiné à une utilisation par des professionnels de la lutte contre les rongeurs et à être utilisé à l'intérieur et autour des bâtiments privés, publics et agricoles contre les rats et les souris domestiques. Le produit ne doit être utilisé que dans des boîtes d'appâts sécurisées ou dans d'autres stations d'appâts couvertes..

INSTRUCTIONS D'EMPLOI

Mode d'emploi : Placer le produit dans des boîtes d'appâts sécurisées ou dans d'autres stations d'appâts couvertes sur les lieux de passage fréquentés par les rongeurs.

Dose d'emploi : Adapter la dose préconisée par postes d'appâillage à la dose efficace recommandée et respecter les intervalles d'application du produit. Le nombre de postes d'appâillage est fonction du site du traitement, du contexte géographique, de l'importance et de la gravité de l'infestation. La dose disposée par postes d'appâillage doit être adapté aux doses d'applications validées. Utilisation en intérieur et autour des bâtiments :

- Contre les rats, forte infestation : environ 100 g de produit espacé de 5 mètres.
 - Contre les rats, faible infestation : environ 100 g de produit espacé de 10 mètres.
 - Contre les souris, forte infestation : environ 50 g de produit espacé de 2 mètres.
 - Contre les souris, faible infestation : environ 50 g de produit espacé de 5 mètres.
- Inspecter et réapprovisionner les postes d'appâillage quelques jours après la première application puis une fois par semaine tant que l'appât est consommé. Renouveler le remplissage des postes d'appâillage jusqu'à l'arrêt de la consommation. Le délai nécessaire pour l'apparition de l'effet du produit est compris entre 3 et 8 jours après l'ingestion de l'appât. La durée d'un traitement de dératification est variable et dépend soit de l'espèce du rongeur à éliminer, soit du degré d'infestation ; de toute façon, il est préférable de ne pas dépasser 35 jours de traitement.

CLASSEMENT

H373



PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Stocker le produit à l'abri de la lumière. Ne pas stocker à une température supérieure à 35 ° C. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas disposer sur des surfaces et des ustensiles qui pourraient être en contact avec les aliments afin d'éviter toute contamination des aliments destinés à la consommation humaine et animale. Empêcher l'accès au grand public, aux enfants, aux animaux de compagnie et aux animaux non cibles. Placer les postes d'appâillage en zone non submersible et à l'abri des intempéries. Ne pas appliquer le produit directement dans les terriers.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Les postes d'appâillage ne doivent pas être utilisées pour contenir d'autres produits que des rodenticides. Le port de gants conforme à la réglementation est obligatoire. Le référentiel technique à suivre est la norme NF EN 374 (parties 1, 2 et 3). Ne pas ouvrir les sachets. Se laver les mains après utilisation. Retirer tous les postes d'appâillage après la fin du traitement. Alterner les produits ayant des substances actives avec des modes d'action différents afin d'éviter l'apparition des phénomènes de résistance. Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et mesures d'hygiène. Vérifier l'efficacité du produit sur site : le cas échéant, les causes de diminution de l'efficacité doivent être recherchées afin de s'assurer de l'absence de résistance. Ne pas utiliser le produit dans des zones où des cas de résistance sont suspectés ou établis. Prévenir le responsable de la mise à disposition sur le marché en cas de non efficacité du traitement ou de signes pouvant être interprétés comme un développement de résistance. Ne pas nettoyer les postes d'appâillage entre 2 applications. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Ne pas rejeter le produit dans l'environnement ou les canalisations. Déposer les postes d'appâillage usagés en déchetterie ou tout autre centre de collecte approprié. L'emballage ne doit pas être réutilisé ni recyclé. Les appâts non consommés, non utilisés et entraînés hors des postes d'appâillage doivent être collectés et déposés en déchetterie ou tout autre centre de collecte approprié.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.